

Image not found or type unknown



## Domage matériel par suite d'un incendie

Par **gigi1987**, le **30/03/2009** à **01:29**

Bonjour, j'ai été victime d'un incendie dans ma résidence universitaire il ya un an, j'ai été indemnisée par mon assureur mais pas à hauteur de mon sinistre. J'aimerais savoir si je peux entamer une procédure contre le propriétaire de ma résidence universitaire car c'est le frigo appartenant à la résidence qui est à l'origine du dommage. Je dois préciser que c'est une résidence publique. Et de quel délai je dispose?